

Procès-verbal assemblée générale du jeudi 25 septembre 2025 à 18H30
Salle des fêtes 32300 CLERMONT-POUYGUILLÈS

Etaient présents : 51 délégués convoqués par mail le 9 septembre 2025.

Délégués absents excusés :

Madame CHABBERT Stéphanie déléguée titulaire de MIRANDE représentée par Monsieur FORGUES Gérard, suppléant.
Monsieur CENEDA Alain délégué titulaire de MARSEILLAN représenté par Madame RASEZ-DESMET Dominique, suppléante
Madame ARNOUX Marie-Jeanne déléguée titulaire de CAZAUX-VILLECOMTAL représentée par Monsieur ROYER Philippe, suppléant
Monsieur LUBAS Serge délégué titulaire de L'ISLE-DE-NOÉ
Madame SERRALTA Brigitte déléguée titulaire et Maire de PEYRUSSE-VIEILLE
Monsieur MEILLON Jean-Luc délégué titulaire de MARCIAC
Mesdames DUPRAT Fabienne et BERGER Marion déléguées de MONCASSIN
Monsieur LINÉ Thierry délégué de CAZAUX-D'ANGLES
Madame BONNASSIES Christiane déléguée titulaire de VILLECOMTAL/ARROS
Madame LAROPPE Sylviane déléguée titulaire de MONLEZUN représentée par MONÉ Bernard, suppléant.

A donné procuration : Madame BONNASSIES Christiane à Monsieur CASTAY Jean-Marc, délégué titulaire de HAGET.

Etaient conviés : Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mirande, les Maires des 92 communes membres, les Présidents des cinq communautés de communes et le Directeur Général des Services de TRIGONE.

Invités absents excusés :

Monsieur FARGES Raphaël, Sous-Préfet de l'arrondissement de Mirande
Monsieur RIVIÈRE François, Président de la Communauté de Communes Val de Gers, représenté par Madame EXILARD Isabelle, Vice-Présidente
Madame MONFORT Karine, Maire de LOURTIES-MONBRUN
Madame SAPHORE Fabienne, Maire de BERDOUES
Monsieur GATELET Claude, Maire de BASSOUES représenté par Monsieur CABOS Christian, Adjoint
Monsieur MOURA Matthieu, Maire de VILLECOMTAL-SUR-ARROS
Monsieur DOUX Pierre, Maire de LABARTHE
Monsieur LECLERC Gaëtan, Maire de POUYLEBON
Monsieur DAGUZAN Francis, Maire de TRONCENS
Monsieur FANTON Patrick, Maire de Mirande, représenté par Monsieur FORGUES Gérard, Conseiller Municipal Délégué
Monsieur ARENOU Jean-Loup, Maire de MIÉLAN.
Monsieur THEULÉ Jean-Claude, Maire de CAZAUX-D'ANGLES.

Secrétaire de séance : Madame Martine MOCHI TUJAGUE déléguée titulaire de MIÉLAN.

Monsieur le Président déclare ouverte la séance et remercie les membres présents à cette réunion. Il rappelle l'ordre du jour.

1. Phase test de la mise en place des points d'apport volontaire des déchets ménagers

Intervention de Monsieur LALANNE Gérard du bureau d'étude INGC à AUCH. Bilan après la période estivale.

2025 : Réajustements des colonnes et de leur pose dans plusieurs communes (fournitures + travaux).

Les colonnes réservées au dépôt des emballages recyclables se remplissent vite. Conversion possible connue et à venir des colonnes qui engendrera des coûts moindres (remplacement du couvercle modulaire ordures ménagères en tri).

Points à renforcer dans un premier temps : à AUX-AUSSAT, CLERMONT-POUYGUILLES à Noilhan, DUFFORT, IDRAC-RESPAILLES, LADEVEZE-RIVIERE, MARCIAC, MONTESQUIOU au stade, TILLAC

Dans un second temps : BARS, CLERMONT-POUYGUILLES village, ESCLASSAN, MOUCHÈS, PANASSAC, SADEILLAN, SAINT-JUSTIN. Prévision d'autres points après catégorie de colonnes à déterminer selon la configuration de l'aire (semi-enterrées ou aériennes).

Point à MIRAMONT-D'ASTARAC déjà réajusté.

Un suivi sera maintenu pour s'assurer du bon fonctionnement de tous les points d'apport volontaire.

Gérard LALANNE signale qu'une rencontre avec le fournisseur VConsyst et les entreprises sera prévue pour solutionner le souci d'infiltration d'eau dans les cuves des colonnes enterrées.

Le maintien du couvercle jaune (emballages recyclables) est difficile pour certaines personnes (le couvercle ne reste pas en position ouverte et doit être tenu pour le dépôt des déchets). A ce jour, pas de solution technique pour modifier.

Le Président demande à l'assemblée si les incivilités perdurent : dans l'ensemble, les aires sont plus propres. Parfois, le dépôt au sol de cartons est constaté. En ville, des agents des services techniques ramassent régulièrement. Des agents du SMCD le font également.

Olivier PELLEGRINO, Responsable du service technique du SMCD, signale que le planning définitif des tournées de collecte de la SPL TRIGONE sera communiqué ultérieurement.

Le Président donne la parole à Monsieur VERGNES Jean-Christophe, Directeur Général des Services de TRIGONE : En août 2025, les ordures ménagères résiduelles ont diminué presque de 10 % par rapport à août 2024. Habitudes changées grâce à la mise en place des points d'apport volontaire ? Toutefois, refus de tri remarqués. Le rappel des consignes pour éviter les erreurs est indispensable pour réduire les déchets.

2. Délibérations

** Approbation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

** Participation au risque santé au 1^{er} janvier 2026 (complémentaire maladie)

La participation est obligatoire pour le risque santé à effet du 1^{er} janvier 2026 selon un minimum de 15€ brut mensuel.

Monsieur le Président souhaite pour le risque santé mettre en place un régime de participation basé sur la labellisation. Le comité social territorial du centre de gestion a émis un avis favorable le 6 mai 2025.

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

** Cession de biens

Pour procéder aux écritures de cession, il convient de sélectionner les biens d'occasion vendus

- au SICTOM de CONDOM : un bien dans sa totalité et un second partiellement (150 bacs 770 L)

- et à ESE France à des fins de recyclage : prévision de 19 biens à sortir de l'actif (inventaire).

Le 25 octobre 2024, à l'unanimité le comité syndical avait autorisé le Président à exercer tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution de la vente d'une partie du terrain du SMCD à Monsieur Cédric ATTONATY, voisin et traiteur au 13 boulevard de l'ancienne voie ferrée 32300 MIRANDE (Atto's Traiteur), pour entreposer du matériel professionnel. La cession partielle du bien de 1 664 m² concernera le N° 54 « terrain SMCD au Pountet » acquis le 29 mai 1987.

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

** Vente de colonnes à verre d'occasion

Le syndicat mixte va être en possession de plusieurs colonnes à verre de capacités diverses retirées sur les communes adhérentes suite à la mise en place des points d'apport volontaire des déchets ménagers. La vente de ces colonnes à des fins de recyclage et pour les collectivités qui en auraient besoin sont suggérées.

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

** Achat d'un camion de collecte d'occasion

Le 11 avril 2025, Monsieur le Président proposait pour faire des économies d'acheter le camion de collecte AP-265-QQ, véhicule en bon état. La réduction des déchets ménagers collectés par les agents du SMCD sur le territoire explique cet investissement de 8 000 € (location mensuelle du matériel roulant d'un BOM : 5 983,20 €).

Vote des membres du Comité Syndical : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

3. Questions diverses.

DE PRADA Pierre, Directeur technique de la SPL TRIGONE, qui a mis en place les tournées de la nouvelle collecte est survenu le 8 septembre 2025.

Pour rappel, la collecte des déchets ménagers des Professionnels sur le territoire est terminée depuis vendredi 29 août 2025 pour les accompagner avant de trouver une solution. Un courrier a été adressé le 30 avril 2025. Il faut réduire les déchets ménagers dans le service public et revoir l'organisation.

L'enlèvement des bacs et des récup' verre sur les communes est presque terminé. Le retrait des bacs à des fins de recyclage s'échelonne et demande du temps (bacs triés, nettoyés, empilés et stockés au parc du SMCD).

Le journal d'informations prévu sur la mise en place des points d'apport volontaire ne pourra pas se réaliser cette année. Toutefois, des renseignements sur le site www.smcd-sud.fr

Suggestion d'un membre de l'assemblée d'utiliser la plateforme INTRA MUROS pour communiquer.

Campagne et Kit de communication biodéchets : Du 8 septembre au 8 octobre 2025, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche lance une campagne nationale d'information et de communication sur les biodéchets. Cette campagne est le fruit d'un travail et d'échanges avec des représentants nationaux de collectivités (ainsi que d'acteurs de la filière), afin de répondre au mieux à vos besoins. Mardi 9 septembre, diffusion aux 92 mairies par mail du kit communication biodéchets de ce Ministère.

Nous attribuons la médaille d'honneur régionale, départementale et communale – échelon Argent à un chauffeur, DUVIAU Thomas, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2025.

La séance est levée à 19H46
Mirande, le 26 septembre 2025
Le Président, Francis DUPOUEY

